ROUZIERS

Chers Rouzieroises, Rouzierois N° 1 / 2008
Comme je m'y étais engagé au printemps, je viens vers vous pour vous tenir informer de la vie communale. Votre conseil municipal s'est réuni deux fois pour étudier les dossiers en cours, nous travaillons pour que chacun puisse vivre à Rouziers dans les meilleures conditions possibles…

Le Conseil Municipal



Denis VIEYRES
- Maire
- Délégué à la Communauté de Communes du Pays de Maurs :
  Membre des commissions suivantes : Office de Tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne, Etude Culturelle,
- Délégué au Syndicat d'Electrification

Régis LAVERGNE
- 1er adjoint au Maire
- Suppléant à la Communauté de Communes du Pays de Maurs
- Délégué au réseau de l'eau (et à la voirie en cas d'absence de Mr CHARMES)

Joseph CHARMES
- 2éme adjoint au Maire
- Délégué à la voirie et à la salle polyvalente (au réseau d'eau en cas d'absence de Mr LAVERGNE)

Carine CARBALLO
- 3éme adjoint au Maire
- Déléguée à l'Etat Civil, aux Associations et au Syndicat d'Electrification

Jean Pierre VOLPILHAC
- Délégué à la Communauté de Communes du Pays de Maurs et à la Défense
  Membre des commissions suivantes : Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé, Transport Scolaire

COMBES Claude, COR Chantal, DUCHENE Solange, ESCASSUT Fabien, LACALMONTIE Arnaud, VOLPILHAC Sandra, conseillers.

COMPOSITION DU C.C.A.S.
(Commission Communale d'Action Sociale)

Mr VIEYRES Denis - Président
Membres :

DUCHENE Solange	COMBRET Muriel
VOLPILHAC Sandra	MARLOUX Marie Louise
CHARMES Joseph	ROQUES Séverine
COMBES Claude	IZARD Roger

Ce groupe devra réfléchir à l'organisation d'une journée « rencontre » qui au moment des fêtes sera l'occasion pour les différentes générations de la commune d'échanger et de faire connaissance avec les nouveaux habitants.

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

	Pour 1 jour	Vin d'honneur
Personne de la Commune	80 €	50 €
Personne Extérieure	230 €	90 €

Pour les associations communales : la 1ere location gratuite et les suivantes 30 €
Réunion : sans repas, gratuit. Si repas à définir
Un chèque de caution de 610 € sera systématiquement demandé et rendu lors de l'état des lieux.
(Obligation de rendre les lieux propres)



VOIRIE

➷ Réalisations : Chemin du Sartre à l'Inchivala, Inchivala à Reilhac, Inchivala au Sartre, Portion grange de Lascarrières au chemin menant à Aubin, Inchivala à la Virade.
En espérant que les travaux ne vous ont pas trop perturbés. Il est demandé aux usagers de porter une attention particulière au travail réalisé et d'être vigilant, chaussée glissante. Donc prudence !

➷ Prévu pour Septembre : Réfection du bourg (Ex. RN122)

➷ Panneaux signalisant les lieux-dits : Des panneaux sur fond noir seront mis en place à l'automne partout où c'est nécessaire. Ils font l'objet d'une subvention du Fonds d'Equipement des Communes (FEC). Les panneaux directionnels de signalisation seront installés ultérieurement, le Conseil Municipal ayant décidé de mener une réflexion plus en détails.

➷ Nous avons confié le fauchage des chemins à l'entreprise PEYRISSAC de Boisset, cette dernière fera un second passage à l'automne.

AGRILEADER

Après tractation entre la Société AGRILEADER, la CUMA ARBO 15 et votre conseil municipal, la vente d'une partie du terrain par la Commune pour 9000 € et la vente par la CUMA des bâtiments a été négociée. L'acte notarié devant être signé fin Août. Après le passage de l'expert géomètre il reste 5 000 m² que votre Maire a proposé à la Communauté de Communes pour l'installation d'une société commercialisant du matériel agricole.

MAISON COMMUNALE

A été mise en vente à l'agence Maurs Immobilier. Elle peut se visiter lors de l'ouverture de la Mairie ou sur demande auprès du Maire. Toute proposition d'achat écrite sera étudiée par le Conseil Municipal.

ACHAT DE TERRAINS Á L'ETAT

La parcelle au dessus du cimetière ainsi que deux petites parcelles situées en bas du chemin de Fontbonne, actuellement propriété de l'Etat ont été proposées à la Commune. Le Conseil a décidé d'acquérir ces dites parcelles.

SAINT MARTIN

Nous avons installé une copie en résine de Saint Martin dans la Chapelle, l'original selon les dires de Chantal COR est en restauration à Paris.
Le Père Claude Rul nous a proposé de bénir la statue lors de sa prochaine fête.
Des informations complémentaires vous seront données d'ici là.

La secrétaire de Mairie est en congés jusqu'au 29 Août. Les permanences seront assurées.
En cas de besoin vous pouvez vous adresser au Maire (06.88.75.46.56) ou aux adjoints.

Permanence des élus

Permanence sur rendez-vous et de préférence le Samedi Matin de 10 heures à 12 heures.

Rappel : la mairie est ouverte le mardi et le jeudi de 9 heures à 12 heures.
☎ 04. 71.46.19.37 – adresse mail : mairie-rouziers@orange.fr

Le Maire
Denis VIEYRES